

# Planification de programmes d'ÉP en ligne - Communication

- La communication régulière entre la direction d'école, le personnel enseignant, les élèves et les parents/tuteurs est un élément important de l'établissement d'un milieu d'apprentissage en ligne sécuritaire et d'une culture d'attention à la sécurité.
  - Mettez au point des stratégies pour communiquer avec les parents/tuteurs et les élèves afin de déterminer, de reconnaître et d'aborder des préoccupations en matière de sécurité lors de l'apprentissage en ligne de l'éducation physique.
- La direction d'école, les leaders du programme-cadre d'éducation physique et santé, et le personnel enseignant doivent aussi communiquer régulièrement pour s'assurer que les processus et procédures en place fonctionnent et que le soutien est fourni pour maintenir un milieu d'apprentissage en ligne sécuritaire pour tous. Les sujets de discussion peuvent inclure :
  - les sentiments des élèves par rapport à l'apprentissage en ligne et l'éducation physique;
  - les sentiments de la direction d'école et du personnel enseignant concernant la mise en œuvre de l'éducation physique en ligne;
  - l'impact des processus et procédures en ligne sur la prestation du programme d'éducation physique;
  - les pratiques actuelles qui fonctionnent et les défis que le personnel enseignant rencontre;
  - les ressources nécessaires pour encadrer le personnel enseignant suppléant (par exemple, les processus et procédures spécifiques à l'apprentissage en ligne de l'éducation physique);
  - les procédures du conseil scolaire qui doivent être suivies si un élève ou un parent/tuteur rapporte une blessure survenue lors d'une activité d'éducation physique en ligne, y compris la démarche de rapport d'un incident et le protocole sur les commotions cérébrales pour une

commotion cérébrale soupçonnée.

- La direction d'école et le personnel enseignant doivent travailler ensemble pour établir une communication régulière avec :
  - Les parents/tuteurs
    - Discutez avec les parents/tuteurs :
      - de leurs pensées et sentiments concernant les procédures de l'apprentissage en ligne et des stratégies pour reconnaître et aborder leurs préoccupations;
      - des politiques du conseil scolaire sur la sécurité en ligne et la protection de la vie privée et des moyens qui seront utilisés pour assurer la sécurité des élèves;
      - des types d'activités qui seront inclus, et pour chaque activité, des exigences en matière de supervision et de leur capacité à les satisfaire (pour déterminer le type de supervision requis pour chaque activité, consultez les fiches de sports ou d'activités des Normes de sécurité de l'Ontario pour l'activité physique en éducation (NSOAPE));
      - la façon d'accéder l'information sur la sécurité pour l'éducation physique des NSOAPE;
      - de l'établissement d'un milieu d'apprentissage en ligne sécuritaire pour l'éducation physique à l'intérieur et à l'extérieur (consultez la section « Installations » des **Processus et procédures** pour de plus amples renseignements);
      - des chaussures et vêtements appropriés pour participer à l'intérieur et à l'extérieur (par exemple, le port de chaussures appropriées doit être une exigence minimale pour participer à l'éducation physique; des chaussures de sport appropriées sont conçues pour l'activité physique, dotées d'une semelle antidérapante, et bien attachées au pied);
      - de l'équipement et du matériel requis pour la semaine, le mois ou le trimestre (par exemple, dimension appropriée du matériel pour l'année d'études, autres options de matériel pouvant être utilisé pour favoriser une participation équitable);
      - de l'importance de déterminer si l'équipement et le matériel de la maison sont en bon état et s'il est convenable pour usage personnel;

- du but du **Modèle de vérification préparatoire pour l'activité** avant le début du cours (assurer que le milieu d'apprentissage en ligne des élèves est sécuritaire) et du **Modèle de réflexion de fin d'activité** (passer en revue l'information et relever toute préoccupation qui devrait être mentionnée au personnel enseignant);
- de la démarche pour communiquer avec le personnel enseignant/l'école concernant notamment :
  - les changements relatifs à la santé d'un élève (par exemple, maladie, blessure, commotion cérébrale) ou à sa capacité à participer pleinement;
  - les procédures à suivre lorsqu'un élève ne se sent pas bien ou lorsqu'il se blesse lors d'une activité.

○ Les élèves

- Discutez avec les élèves :
  - de leurs pensées et sentiments concernant les procédures d'apprentissage en ligne et des stratégies pour reconnaître et aborder leurs préoccupations;
  - des politiques du conseil scolaire sur la sécurité en ligne et la protection de la vie privée et des moyens qui seront utilisés pour assurer leur sécurité;
  - des rôles et des responsabilités des élèves dans le but d'assurer leur sécurité (par exemple, identification de l'équipement ou des espaces non sécuritaires et détermination des mesures correctives qui peuvent être prises);
  - des stratégies qui contribueront à un milieu d'apprentissage sécuritaire pour que les élèves puissent participer en ligne à des activités d'éducation physique;
  - des types d'activités qui seront inclus, et pour chaque activité, les exigences en matière de supervision, les risques et les stratégies de gestion des risques associés aux activités physiques;
  - des chaussures et vêtements appropriés pour participer à l'intérieur et à l'extérieur (par exemple, le port de chaussures appropriées doit être une exigence minimale pour participer à l'éducation physique; des chaussures de sport appropriées sont conçues pour l'activité physique, dotées d'une semelle antidérapante, et bien

attachées au pied);

- du **Modèle de vérification préparatoire pour l'activité** (pour assurer que leur milieu d'apprentissage en ligne est sécuritaire) et du **Modèle de réflexion de fin d'activité** à la fin du cours. Encouragez les élèves à discuter de toute préoccupation avec leurs parents/tuteurs ou personnel enseignant;
- de la démarche pour aborder avec leurs parents/tuteurs/gardiens de l'enfant et personnel enseignant :
  - leurs préoccupations relatives à leur sécurité (par exemple, physique, émotionnelle, sociale);
  - les procédures à suivre si elles ou ils se blessent ou ne sentent pas bien lors d'une activité.